

tion, ce dernier quart sera versé dans les caisses des confiscations.

Son Alt. Elect. exhorte les Couvens & autres Communautés Ecclésiastiques à songer moins à faire de nouvelles acquisitions lucratives qu'à bien administrer leurs possessions actuelles, à éviter le luxe des tables & le faste inutile dans leurs Bâtimens; à s'en tenir, dans la réception de nouveaux Membres, au nombre fixé par leur fondation, & à ne point aller, dans l'exercice de l'hospitalité, au delà des intentions de leurs Fondateurs & de leur Souverain.

Son Alt. Elect. ordonne, en même tems, que les Couvens des Religieux mendiants soient successivement réduits au nombre fixé par leur première fondation, & défend de nouveau à leurs Supérieurs respectifs de recevoir dorénavant aucun Novice sans son consentement.

VIENNE. Le mariage conclu & prochain du Roi des Romains avec la Princesse Josephine de Baviere, excite aux plus magnifiques préparatifs pour les fêtes qui l'accompagneront & le suivront dans cette Cour, comme en celle de *Munich*. La future Reine sera fiancée le 13. de ce mois de Janvier avec son auguste futur Epoux, représenté par l'Electeur: le 17. elle partira pour arriver à *Vienne* le 21, & les nœces se célébreront à *Marie-Hitzing* près de *Schönbrunn*. Le Portrait du Roi des Romains, enrichi de brillans, a été porté à *Munich* par le Comte de Schaffgotsch, premier Chambellan de Sa Majesté, & remis à la Princesse Josephine. On l'estime au-delà de 80000 florins d'Allemagne.

Tous les grands préparatifs pour le grand mariage du Roi des Romains ne distraient point